



**LE RENDEZ-VOUS**  
CÔTE D'IVOIRE 2030  
GROUPE CONSULTATIF  
POUR LE FINANCEMENT DU PND 2026-2030



**MINISTÈRE DU PLAN  
ET DU DÉVELOPPEMENT**

**GROUPE CONSULTATIF POUR  
LE FINANCEMENT DU  
PND 2026-2030**

**08 - 09 JUILLET 2026**

**FICHE D'OPPORTUNITÉ D'INVESTISSEMENT**

**MINES**

Exploitation des ressources minières



## DESCRIPTION DU SECTEUR

### AMBITION DE LA CÔTE D'IVOIRE DANS LE SECTEUR/DOMAINES

La Côte d'Ivoire ambitionne de transformer durablement son secteur extractif pour en faire le « second poumon » de son économie. Cette vision stratégique vise à positionner le pays comme un hub minier majeur en Afrique de l'Ouest, en misant sur une exploitation responsable et une accélération de la transformation locale des minerais.

### IMPORTANCE DU SECTEUR/DOMAINES DANS L'ÉCONOMIE IVOIRIENNE

Le secteur minier occupe une place croissante dans l'économie nationale. Sa contribution au PIB est passée à 3,96 % en 2024, avec une projection de 6,5 % d'ici 2030. En 2024, les mines ont généré 16,31 % des recettes d'exportation et 6 % des revenus budgétaires du pays. La production minière a atteint 1 111,93 milliards FCFA en 2024.

### PERFORMANCES / PALMARÈS DE LA CÔTE D'IVOIRE DANS LE SECTEUR/DOMAINES AU NIVEAU ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

#### ÉCONOMIQUE

- Nombre de permis d'exploitation passé de 23 en 2020 à 30 à fin 2025 ;
- La production d'or est passée de 41,86 t en 2021 à 59,12 t en 2024 ;
- La production de nickel est passée de 1,35 million de tonnes à 1,48 millions de tonnes en 2024, après avoir atteint un pic de 2,48 millions de tonnes en 2023 ;

#### SOCIAL

- Création de 19 Comités de Développement Local Minier (CDLM) pour le financement d'infrastructures sociales ;
- Dématérialisation complète du cadastre minier le 25 septembre 2025.

### RAPPEL DE DOCUMENTS STRATÉGIQUES SECTORIELS

- de référence
- Plan National de Développement (PND) 2026-2030 ;
- Code Minier ;
- Rapports ITIE Côte d'Ivoire ;
- Stratégie Nationale de Développement du Secteur Minier ;
- Projet de Développement Minier Intégré de l'Ouest (PDMIO).

### COMPARAISON DES STATISTIQUES AU NIVEAU MONDIAL, AFRICAIN OU RÉGIONAL

#### MONDIAL

- La Côte d'Ivoire représente l'un des producteurs d'or les plus dynamiques d'Afrique de l'Ouest ;
- Le marché mondial des minerais de transition (lithium, cobalt, nickel) est en forte expansion, porté par la demande en batteries électriques et en technologies vertes.

#### AFRICAIN

Le pays détient 35 % des ceintures birimiennes d'Afrique de l'Ouest, parmi les formations géologiques les plus riches en gisements aurifères du continent.

#### RÉGIONAL

La Côte d'Ivoire se positionne comme leader minier en Afrique de l'Ouest aux côtés du Ghana, du Mali et du Burkina Faso, avec des projets structurants uniques tels que le PDMIO.



## LE POTENTIEL DU SECTEUR

### DEMANDE

Les minerais stratégiques ivoiriens (or, lithium, nickel, cobalt, cuivre) répondent à une demande mondiale en forte croissance, notamment portée par la transition énergétique et l'électrification des transports.

### AVANTAGES COMPARATIFS

- Position géographique en Afrique de l'Ouest avec accès aux ports d'Abidjan et de San-Pedro ;

- Sous-sol parmi les plus riches de la sous-région : 35 % des ceintures de roches birimiennes ;
- Stabilité politique et cadre réglementaire sécurisé ;
- Coûts d'exploitation compétitifs et main-d'œuvre disponible.

#### CAPITAL HUMAIN

Présence de techniciens miniers formés localement, dispositif de chantiers-écoles pour l'encadrement de l'orpaillage artisanal, et coopération avec les groupes miniers internationaux pour le renforcement des capacités.

#### DISPONIBILITÉ / ACCÈS AUX MATIÈRES PREMIÈRES

- Or : gisements confirmés à Kani-Dianra, Bouna, Doropo et Tanda.
- Fer : massifs des Monts Klahoyo, Tia et Gao (3,2 milliards de tonnes estimées).
- Nickel/Cobalt : complexes à Sipilou (254 millions de tonnes) et Founbesso (1 à 2 Mt/an).
- Manganèse : gisement à Odienné (300 000 à 500 000 t/an de production attendue).
- Coltan/Colombo-tantalite : Issia.

#### NOMBRE D'EMPLOIS ATTENDUS

La mise en service des nouveaux projets structurants devrait générer plus de 50 000 emplois directs et indirects.

#### CADRE RÉGLEMENTAIRE / INSTITUTIONS PUBLIQUES

- Code minier (Loi n°2014-138) sécurisant les investissements à long terme, en cours de révision pour renforcer la protection de l'environnement.
- L'ordonnance N°2018-144 révisant le régime fiscal des mines industrielles
- 19 Comités de Développement Local Minier (CDLM) assurant le financement des infrastructures sociales.
- Société pour le Développement Minier de la Côte d'Ivoire (SODEMI)

#### ÉLIGIBILITÉ AU CODE DES INVESTISSEMENTS

Les projets miniers éligibles peuvent bénéficier des avantages du Code des Investissements de la Côte d'Ivoire, notamment les régimes agréés A, B et C offrant des exonérations fiscales progressives selon la taille et la nature des investissements.

#### INCITATIONS FISCALES À L'INVESTISSEMENT

- Exonérations de TVA et de droits de douane dès la phase de recherche.
- Garanties de stabilité fiscale en phase d'exploitation protégeant la rentabilité contre les fluctuations législatives.
- Déductions fiscales liées aux investissements en infrastructures et en formation.


#### DISPONIBILITÉ DE LA QUALITÉ DE MAIN D'ŒUVRE ET D'INFRASTRUCTURES DE SOUTIEN AU SECTEUR

- Viviers de personnels qualifiés formés dans les universités et grandes écoles spécialisées ;
- Chantiers-écoles pour la formalisation de l'orpaillage artisanal.
- Quais minéraliers aux Ports Autonomes d'Abidjan et de San-Pedro pour l'exportation des minerais.
- Réseau électrique robuste pour alimenter les sites miniers.
- Réseaux routier et ferroviaire pour l'acheminement des minerais des sites d'extraction vers les ports.
- Barrages et stations de pompage pour l'alimentation en eau des sites miniers.



**LES ATOUTS**

|   |  |
|---|--|
|   | <p><b>LIEN AVEC LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT (INVESTISSEMENT VERT)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les minerais stratégiques ivoiriens (lithium, cobalt, nickel) sont les piliers de la transition énergétique mondiale.</li> <li>• Révision du Code Minier intégrant les enjeux environnementaux et climatiques.</li> <li>• Obligation de fonds de fermeture et de réhabilitation des sites post-exploitation.</li> <li>• Promotion de pratiques minières responsables dans le cadre de l'ITIE.</li> </ul> <p><b>INFORMATIONS GÉNÉRALES RELATIVES À L'ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Stabilité politique et institutionnelle favorable aux investissements de long terme.</li> <li>• Facilitation des affaires à travers des institutions comme le guichet unique du CEPICI, le Guichet unique du commerce extérieur, le tribunal du commerce d'Abidjan et sa cour d'appel.</li> <li>• Réseau bancaire développé et accès aux financements internationaux.</li> <li>• Membre de l'OHADA, offrant un cadre juridique harmonisé pour les affaires.</li> </ul> |
|  <p><b>LES OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENTS</b></p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Édification de l'infrastructure géo-scientifique nationale.</li> <li>• Création d'une unité d'affinage d'or (étude de faisabilité financière et économique déjà réalisée).</li> <li>• Mise en place d'un comptoir d'achat d'or.</li> <li>• Développement des mines d'or de Kani/Dianra.</li> <li>• Développement des mines d'or de Bouna/Doropo.</li> <li>• Construction et mise en exploitation de la mine d'or de Tanda.</li> <li>• Construction et mise en exploitation de la mine de Colombo-tantalite à Issia.</li> <li>• Construction et mise en exploitation de la mine de Nickel-Cobalt à Sipilou.</li> <li>• Implantation d'industries de première transformation pour les minerais de fer et de nickel.</li> <li>• Projet de Développement Minier Intégré de l'Ouest (PDMIO) évalué à 6 200 milliards FCFA : construction d'un chemin de fer (474 à 872 km) et d'un terminal minéralier en eau profonde pour l'exportation et la transformation des ressources en produits semi-finis à forte valeur marchande.</li> </ul>  |
|  <p><b>LES ACTEURS CLÉS DU SECTEUR</b></p>       | <p><b>SECTEUR PUBLIC</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ministère des Mines, du Pétrole et de l'Énergie</li> <li>• Ministère de l'environnement</li> <li>• SODEMI – Société pour le Développement Minier de la Côte d'Ivoire.</li> <li>• CEPICI – Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire</li> <li>• Agence Nationale de l'Environnement (ANDE)</li> </ul> <p><b>SECTEUR PRIVÉ</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Groupes miniers internationaux opérant en Côte d'Ivoire.</li> <li>• PME locales intervenant dans la chaîne de valeur minière.</li> <li>• Institutions bancaires et financières.</li> </ul> <p><b>COMMUNAUTÉ</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Comités de Développement Local Minier (CDLM).</li> <li>• Chefs de terre et autorités coutumières.</li> <li>• Autorités préfectorales des zones minières.</li> </ul>  |
|  <p><b>LES RÉGIONS CONCERNÉES</b></p>            | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Région des Worodougou (Séguéla) – production aurifère.</li> <li>• Région du Boukani (Bouna, Doropo) – gisements d'or.</li> <li>• Région du Tonkpi (Man, Sipilou) – Nickel-Cobalt.</li> <li>• Région de la Zanzan (Tanda) – mine d'or.</li> </ul>  |

|   |   |
|---|---|
|   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Région du Haut-Sassandra (Issia) – Colombo-tantalite.</li> <li>• Région du Hambol (Tortiya) – ressources minérales.</li> </ul>   |
|  <p><b>QUELQUES LIENS UTILES</b></p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Données macroéconomiques et statistiques</li> <li>• ITIE Côte d'Ivoire (chiffres certifiés : PIB, exportations, revenus budgétaires) : <a href="https://itiecoteivoire.org/rapports-itie/">https://itiecoteivoire.org/rapports-itie/</a></li> <li>• Direction Générale de l'Économie – DGE (prévisions PND) : <a href="https://www.economie.gouv.ci/">https://www.economie.gouv.ci/</a></li> <li>• Cadre réglementaire et Code Minier</li> <li>• Ministère des Mines, du Pétrole et de l'Énergie (Loi n°2014-138 et décrets) : <a href="https://mines.gouv.ci/textes-de-loi/">https://mines.gouv.ci/textes-de-loi/</a></li> <li>• Journal Officiel de la République de Côte d'Ivoire : <a href="http://www.sgg.gouv.ci/">http://www.sgg.gouv.ci/</a></li> <li>• Projets d'investissement et infrastructures</li> <li>• CEPICI – Guichet Unique de l'Investissement (fiches projets, incitations fiscales) : <a href="https://www.investincotedivoire.com/">https://www.investincotedivoire.com/</a></li> <li>• SODEMI – Détails techniques sur les gisements et partenariats d'exploration : <a href="https://www.sodemi.ci/">https://www.sodemi.ci/</a></li> <li>• Cadastre minier et gouvernance</li> <li>• Direction Générale des Mines et de la Géologie – DGMG : <a href="https://mines.gouv.ci/dgmg/">https://mines.gouv.ci/dgmg/</a></li> </ul> |